Suisse : Samir sera-t-il expulsé après avoir touché un demi-million de l'aide sociale ?

26/02/2016 à 18h06

Samir (nom connu de la rédaction), un Algérien de 35 ans arrivé en Suisse voici 13 ans, doit quitter le territoire suisse le 16 avril 2016. Motif: il vit de l'aide sociale qui lui a déjà versé près d'un demi-million de francs pour lui et sa famille.

Pour l'office zurichois des migrations, son expulsion a plus de poids pour l'intérêt public que son droit à une vie de famille. Même si Samir est marié à une Suissesse et que son enfant est donc Suisse, comme l'explique le Tages-Anzeiger dans son édition du 26 octobre.

Jamais travaillé en Suisse

Le Tribunal fédéral aura encore son mot à dire. Selon Thomas Hugi Yar, conseiller auprès de l'instance suprême suisse, cette dernière pourrait bien donner son aval. «La somme des prestations sociales versées semble énorme. En outre, Samir a été averti à plusieurs reprises et n'a montré aucune volonté à améliorer sa situation financière.»

Samir n'a en effet jamais travaillé en Suisse. Il est incapable de parler l'allemand mais s'exprime en français et a refusé tous les programmes de réinsertion. Sa jeune épouse, qui lui a évité d'être expulsé avec leur mariage en 2005, ne travaille pas non plus. C'est la commune qui paie en outre les frais de garde pour leur enfant.

Strasbourg et le risque de veto

(…)
En dernier recours, la Cour Européenne des Droits de l’homme à Strasbourg pourrait bien avoir un autre avis puisqu’elle tend à donner plus de poids aux relations familiales et au bien-être des enfants, avertit Thomas Hugi Yar. En attendant, Samir a déjà fait recours contre la décision de l’office des migrations. Et il s’est à nouveau annoncé à l’aide sociale. (nxp)

24heures.ch